

Conseil d'arrondissement du 9^e
Séance du lundi 1^{er} décembre 2014

Vœu à la Maire de Paris déposé par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif au devenir de la création d'un périmètre Vital-Quartier dans le secteur Frochot-Pigalle-Fontaine ;

Considérant les profondes mutations que connaît depuis quelques années le secteur communément appelé aujourd'hui « Sopi » (South Pigalle) marquées par l'arrivée de nouvelles familles mais également par la reconversion de nombreux sex-shops et bars à hôtesse en bars et établissements de nuit « festifs » ;

Considérant la nécessité de développer la diversité commerciale dans ce secteur ;

Considérant l'adoption par le Conseil de Paris en novembre 2013 d'un vœu relatif à la création d'un périmètre Vital'Quartier dans le secteur Frochot-Pigalle-Fontaine afin de lutter contre la monoactivité et les nuisances sonores et de salubrité engendrées par la multiplication de bars « festifs » ;

Considérant le vote par le Conseil de Paris en décembre 2013 d'un amendement dans le cadre du débat budgétaire de 2 millions d'euros, inscrits pour permettre à la SEMAEST de préempter des locaux commerciaux dans le secteur Pigalle-Frochot-Fontaine ;

Considérant qu'un an tout juste après ces votes du Conseil de Paris, l'application de cette décision est totalement inexistante ;

Pour ces motifs, Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **Publie le bilan de cette opération un an après sa mise en application ;**
- **Engage au plus vite, en lien avec la SEMAEST et les chambres des métiers , de l'artisanat et du commerce, les 2 millions d'euros inscrits au budget de la Ville de Paris pour l'exercice 2014.**